

La Source - Association d'Éducation Nouvelle

CR du CA du 8 avril 2021

Validé au CA du 27 mai 2021

Composition du Conseil d'Administration

Direction : Tatiana Consiglio, Yves Herbel

AFAS : Dominique Dumail, Evelyne Hajos, Michèle Hervieu (Présidente du CA AEN), Firouzeh Jallaud, Ingrid Leclercq (Trésorière de l'AEN), Isabelle Perré, Jean-Louis Renard, Charly Rossi (Président de l'AFAS),

APE : Sylvie Challier, Stéphane Lefebvre (Président de l'APE), Antoine Pénicaud, Delphine Poplin

Enseignants : Emilie Fischer, Irène Plaziac de Freitas, Marion Stosser,

Salariés AEN : Christian Pillon

Elèves : Faty-Ly Lame, Liam Piorowicz

Collectivités Territoriales : Pierre Gentilhomme / Conseiller Municipal Meudon, Arnaud Leclere / Conseil Régional

Présents le 8 avril 2021 : Tatiana Consiglio, Yves Herbel, Dominique Dumail, Michèle Hervieu, Firouzeh Jallaud, Ingrid Leclercq, Isabelle Perré, Charly Rossi, Jean-Louis Renard, Sylvie Challier, Stéphane Lefebvre, Antoine Pénicaud, Delphine Poplin, Irène Plaziac de Freitas, Marion Stosser, Liam Piorowicz.

Absents le 8 avril 2021 : Christian Pillon, Evelyne Hajos, Emilie Fischer, Faty-ly Lame, Pierre Gentilhomme, Arnaud Le Clere.

Ordre du jour :

-
- Validation du CR du CA du 4 février 2021 (en pièce jointe)
 - *Organisation des trois niveaux suite au nouveau confinement :
Nous avons oublié de traiter ce point lors du CA, il figurait dans la convocation*
 - AG 2021 Confirmation des votes et du Bureau
 - AFAS: Lettre adressée aux administrateurs à propos du nouveau site
Diffusion du livret des 70 ans
Report de la date de l'AG au 17 juin
 - APE: Suite de la demande concernant la garderie
 - Commission Maison : Communication de l'état des recherches
 - Achat de la maison rue Paul Houette :
Avancée des contacts avec la mairie, constats et propositions au CA
 - Informations :
 - Retour sur le debriefing du Forum Métiers
 - AFEVI / Infos Yves Herbel
 - Commission de Sécurité rue Renan
-

En raison des conditions sanitaires liées à la Covid 19 le CA de ce jour a lieu en visio réunion.

1) Validation du CR du CA du 4 février 2021

Après précision du point Question diverse, le CR de février est validé.

2) AG 2021 Confirmation des votes et Bureau

Les résolutions soumises aux votes lors de l'AG de La Source AEN du 11 février 2021 ont toutes été approuvées à la majorité des votants (cf Procès verbal joint en annexe).

Le Bureau est reconduit par le CA (cf Pièce en annexe).

Composition du Bureau (8 administrateurs)

Directions / 2: Tatiana CONSIGLIO, Yves HERBEL

AFAS / 1: Charly ROSSI / Président

APE / 1: Stéphane LEFEBVRE (Président)

Enseignant /1: *Par roulement l'un des trois administrateurs* :
Emilie FISCHER, Irène PLAZIAS de FREITAS, Marion STOSSER

Salarié /1 : Christian PILLON

Trésorière du CA / 1: Ingrid LECLERCQ

Présidente du CA / 1: Michèle HERVIEU

3) AFAS

Lettre adressée aux administrateurs à propos du nouveau site

Le 11 février dernier le président de l'AFAS, Charly Rossi, a adressé une lettre à l'ensemble des administrateurs dans laquelle il exprime la surprise du CA de l'AFAS à la découverte du site « relooké » de La Source, il regrette que l'ensemble du CA de La Source AEN n'ait pas été consulté avant cette

mise en ligne et pense que certains aspects du site ne transmettent pas une image fidèle de La Source.

Rappel du contexte : Jean Pierre Mickael, un parent disponible, a proposé de remettre en forme bénévolement le site en place depuis le piratage du site antérieur. Ce nouveau site a été mis en ligne le 4 février, après une période de désactivation suite à un incendie du serveur, il est de nouveau accessible et récemment complété de données historiques.

Dès la rentrée il a été décidé de ne pas engager un travail de fond sur un nouveau site, personne n'est disponible cette année pour cela. Cette proposition est donc arrivée comme un cadeau.

Toutes les modifications nécessaires peuvent être apportées facilement à la version en ligne.

Il est décidé sur ce point :

- Que chacun prenne le temps de consulter le site et adresse ses commentaires et suggestions à Michèle H. qui compilera les envois pour une présentation au prochain CA du 27 mai.
- Que le site doit présenter clairement la spécificité de La Source
- D'intégrer une présentation de La Source AEN
- Qu'il sera nécessaire de préciser à qui s'adresse ce site (les parents actuels ont plutôt le lien Ecole Directe) afin d'en organiser le contenu

Stéphane L. informe le CA de la refonte en cours du site de l'APE et souligne la qualité technique du site proposé à La Source.

Diffusion du livret des 70 ans

L'AFAS rappelle que ce livret a été diffusé dans le monde à environ 1000 interlocuteurs francophones du secteur de l'éducation. Les réponses reçues confirment l'intérêt de ce recueil que ses trois co auteurs, anciens enseignants de La Source, ont voulu rédiger comme un partage de leurs expériences de terrain qui témoignent également de l'histoire de l'école. Ils ont pensé aux enseignants de La Source, particulièrement aux plus récents d'entre eux qui ne connaissent pas cette histoire, aux parents et plus largement, ce fut l'objet de cette large diffusion, à tout lieu éducatif ouvert aux principes de l'Ecole Nouvelle.

Le livret a été adressé à l'ensemble des administrateurs de La source AEN et l'AFAS pose ce soir la question de sa diffusion auprès de l'ensemble des enseignants et parents actuels.

Quels sont les blocages qui ont pu limiter l'accès à ce livret ?

Les constats :

- Le livret n'a pas suscité de réticence mais la consigne de diffusion n'était pas claire. Quand les administrateurs ont reçu l'envoi de Charly Rossi, ils n'ont pas compris qu'il leur était demandé de le faire suivre aux enseignants, aux parents. Des informations ont tout de même eu lieu (au niveau 1 par ex) mais de façon limitée.
- Ce livret présente un réel intérêt. Il est accessible sur le site de l'AFAS et pourrait être lié aux sites de La Source et de l'APE.
- Sa lecture pourrait amener les plus jeunes enseignants (qui ont innové depuis 2010) à témoigner de leurs pratiques (ils y sont invités dans le livret). Chacun sait qu'écrire sur sa propre pratique ou des pratiques en cours est difficile (le groupe qui rédige le livret d'accueil le souligne).
- Des questions sont peut-être à distinguer :
 - Comment communique-t-on sur des travaux de ce type en interne ?
 - Comment les nouveaux enseignants ont-ils accès à des ressources historiques ?
 - Comment diffuse-t-on vers l'extérieur les pratiques de La Source ?

L' AG de l'AFAS est reportée le 17 juin 2021

4) APE: Suite des questions concernant la garderie

Yves Herbel a organisé une réunion avec un membre de l'APE et deux parents délégués sur le sujet de la garderie.

Le terme même de « Garderie »

Il gêne les parents (représentation négative) mais Yves H. rappelle que ce temps après les cours n'est pas un temps d'activité « supplémentaire », il a bien été mis en place comme un encadrement des enfants dans des espaces aménagés et même s'il faut changer le nom, il s'agit bien de garderie.

Recrutement et formation des animateurs

Ces postes sont très particuliers, ce sont des temps partiels aux répartitions horaires difficiles (2h le midi, 2h en fin de journée). La Source salarie actuellement ces personnes en CDI à mi temps (ce qui se fait peu dans d'autres établissements) mais l'équipe n'est pas stable. L'idéal serait de pouvoir proposer des temps pleins. C'est le cas pour Sonia qui intervient à la fois en classe de maternelle, le midi et le soir

Les temps de présence de ces salariés dans l'école sont souvent trop courts pour que les fondamentaux éducatifs puissent leur être connus et intégrés ; c'est particulièrement vrai pour l'accompagnement des conflits entre les enfants.

En réponse, Gilles commence prochainement une formation sur la résolution de conflits le mercredi midi, avec cette équipe.

Il faut noter pourtant que ces postes sont aussi une porte d'entrée vers d'autres postes à La Source, Agnecka vers le CDI du primaire, Assitan vers l'accueil de Renan.

La possibilité de proposer ces interventions dans le cadre de services civiques est à l'étude.

Coût

Le tarif est trop élevé selon les parents (surtout si l'enfant est inscrit 2 hrs). Aude Coudé évalue ce poste en compta analytique pour la fin de l'année, la gestion des inscriptions par ex est lourde car les formules sont très « à la carte ». Ingrid L souligne à ce propos que la mise en place de la compta analytique est précieuse mais demande beaucoup de travail.

Le poste Garderie doit être équilibré mais il est rappelé qu'en cas de surplus en fin d'année, le différentiel est redistribué aux familles.

Organisation du goûter

Les enfants amènent désormais leur propre goûter.

L'APE est satisfaite de ces informations très complètes, elle reste néanmoins attachée à un changement de nom.

5) Commission maison : Communication de l'état des recherches

Deux documents ont été adressés au CA posant la limite de la commission maison :

Position de la commission maison / 8 avril 2021:

Des recherches d'exploitation de la nouvelle maison ont été effectuées dans plusieurs directions, le Conseil d'Administration de La Source AEN doit se les approprier et décider des suites à donner à ces propositions en les mettant en perspective avec le projet d'extension.

- 1) Utiliser la maison pour une période limitée après remise en l'état prévu, sans revenu d'exploitation
- 2) Exploiter la maison à plus long terme sans création de classe
 - En vérifiant les limites des possibilités de location (séminaires, formation...)
 - En évaluant l'équilibre des charges de fonctionnement
- 3) Créer une classe de maternelle et affecter la maison à ce niveau en y regroupant les deux classes. Fonctionnement hors contrat sur plusieurs années, d'où une augmentation des coûts.
- 4) Développer des partenariats avec d'autres associations spécialisées dans l'accompagnement d'enfants différents ou vivant des situations particulières (deuil, enfants aidants, migrants...) qui pourraient contribuer aux charges via des locations

Les pistes antérieures concernant la création d'une classe Ulis ou d'une classe Cham n'ont pas été retenues par la commission :

A propos de la création d'une classe Ulis :

Attention à la capacité des classes. Si les enfants d'un groupe Ulis disposent d'une salle dédiée ils sont rattachés à une classe « normale » qu'ils rejoignent régulièrement. A La Source l'espace est limité (contraintes de surface et choix pédagogique).

Ces élèves n'augmenteraient donc pas l'effectif global, seuls les choix d'inscription seraient modifiés, sans impact à la hausse du budget scolarité.

Créer des classes à horaires aménagés :

Il est difficile d'envisager ces créations du fait de la complexité de l'organisation des plannings à La Source

Les projections financières présentées dans le PP indiquent que La Source AEN peut durant une période de 1 et 3 ans absorber les charges de la maison sans revenu d'activité.

La réflexion du CA sur l'utilisation de la maison sera liée aux suites de la récente visite sur site du 1er avril avec les services de la ville de Meudon.

Visite du 1er avril 2021 avec les services techniques et patrimoine de Meudon à laquelle ont participé Jérôme Cornut, Nathalie Mercier, Tatiana Consiglio.

Réponses aux questions enregistrées lors du RDV du 12 mars avec Mme Godard et Hecquet

Réseaux d'assainissement :

Les services de la ville confirment le passage de Véolia qui doit fournir prochainement un certificat de conformité.

La question du dimensionnement des évacuations se pose également. Sont-elles adaptées à l'utilisation quotidienne de plusieurs classes ?

Clôture séparative entre les deux parcelles :

Une clôture opaque haute de 2 m est envisagée, le chiffrage sera fait par les Services Techniques qui équipent les écoles de la ville. La répartition du coût entre La Source AEN et Meudon ou la prise en charge complète par la ville devra être précisée et actée en délibéré lors d'un Conseil Municipal.

Accessibilité et droit de passage par la rue Paul Houette :

L'accès à la pompe de relevage du réseau d'assainissement est acquis.

L'ouverture d'un portail accessible par l'entrée de la parcelle conservée par la ville semble plus problématique (d'autant que l'angle d'accès est difficile). Faut-il envisager l'ouverture d'un nouvel accès sur la rue Paul Houette dans le mur correspondant à la parcelle acquise par La Source AEN ?

(Rappelons que les pompiers ont confirmé l'accessibilité d'intervention par la cour actuelle; la maison est à même distance d'accès que la cantine).

Possibilité de démolition de la maison :

Après interpellation de ses services, monsieur le Maire a rappelé qu'un accord tacite de non démolition aurait été pris lors des premiers échanges avec La Source AEN et validé au Conseil Municipal. Il maintient cette demande qui répond aux exigences du Comité de Quartier.

Une démolition partielle qui reste à préciser serait néanmoins possible.

L'interdiction de démolition qui devra figurer dans la promesse de vente sera-t-elle limitée dans le temps ?

Droit à construire :

Un nouveau critère limitant la possibilité d'une extension sur la parcelle est apporté par les services de la ville : les ifs situés sur le côté de la maison devraient être préservés et ne pourraient pas être coupés, or ils se trouvent sur la zone de construction envisagée pour la salle polyvalente.

Un plan masse, situant l'implantation future de la salle polyvalente devra être annexé aux actes de vente.

Premières conclusions suite à cette nouvelle visite et ces nouveaux critères :

La parcelle est petite, la circulation autour de la maison, restreinte
La maison nécessite des travaux de remise en état et la mise en conformité des accès
Cette acquisition a du sens si une extension peut être construite (projet soumis à M Vekeman et à M Larghero dès nos premiers échanges), dans la négative acheter peut poser question (aucune promesse de vente n'a encore été finalisée).

Des critères limitatifs semblent apparaître mais il n'est pas question de remettre en question cette acquisition. Il est souhaitable de solliciter M Larghero le Maire de Meudon pour rappeler les besoins de La Source AEN et mieux comprendre les exigences de la municipalité et ses engagements vis-à-vis du comité de quartier. *Depuis le CA un RDV a été confirmé le 27 avril avec M le Maire et les services concernés.*

6) Informations

Débriefing du Forum métier

Ce fut un gros travail et une belle réussite. Le constat est qu'un forum en présentiel reste préférable. Du fait de l'organisation virtuelle, un peu moins d'élèves et d'anciens élèves (qui aiment revenir) ont participé. Mais les échanges ont été riches et les connexions très nombreuses !
Encore un grand merci aux organisateurs et aux participants !

AFEVI

Yves Herbel a accepté de rejoindre le CA de l'AFEVI (organisme collecteur des budgets de formation continue) en tant qu'administrateur.

La liste des organismes adhérents sera communiquée par Yves prochainement.

Commission de sécurité rue Renan

Elle a eu lieu plus tôt que prévu (le 11 mars) et s'est très bien déroulée. L'avis est positif depuis trois commissions successives, en conséquence le prochain contrôle n'aura pas lieu avant 5 ans !

Calendrier des Bureaux et CA 2020 / 2021

Bureau	CA
20/05/21	27/05/21
17/06/21	24/06/21

Prochain CA : Jeudi 27 mai 2021 à 20h Bureau le jeudi 20 mai 2021 à 18h

Pour le Conseil d'Administration de La Source AEN,
Marion Stosser, Administratrice enseignante
Michèle Hervieu, Présidente du CA

La Source - Association d'Éducation Nouvelle
CR du CA du 8 avril 2021
Relevé de décisions et d'informations
Validé au CA du 27 mai 2021

Composition du Conseil d'Administration

Direction : Tatiana Consiglio, Yves Herbel

AFAS : Dominique Dumail, Evelyne Hajos, Michèle Hervieu (Présidente du CAAEN), Firouzeh Jallaud, Ingrid Leclercq (Trésorière de l'AEN), Isabelle Perré, Jean-Louis Renard, Charly Rossi (Président de l'AFAS),

APE : Sylvie Challier, Stéphane Lefebvre (Président de l'APE), Antoine Pénicaud, Delphine Poplin

Enseignants : Emilie Fischer, Irène Plaziac de Freitas, Marion Stosser,

Salariés AEN : Christian Pillon

Elèves : Faty-Ly Lame, Liam Piorowicz

Collectivités Territoriales : Pierre Gentilhomme / Conseiller Municipal Meudon, Arnaud Leclere / Conseil Régional

Présents le 8 avril 2021 : Tatiana Consiglio, Yves Herbel, Dominique Dumail, Michèle Hervieu, Firouzeh Jallaud, Ingrid Leclercq, Isabelle Perré, Charly Rossi, Jean-Louis Renard, Sylvie Challier, Stéphane Lefebvre, Antoine Pénicaud, Delphine Poplin, Irène Plaziac de Freitas, Marion Stosser, Liam Piorowicz.

Absents le 8 avril 2021 : Christian Pillon, Evelyne Hajos, Emilie Fischer, Faty-ly Lame, Pierre Gentilhomme, Arnaud Le Clere.

En raison des conditions sanitaires liées à la Covid 19, le CA de ce jour a lieu en visio réunion.

Validation du CR du CA du 4 février 2021

Après précision du point Question diverse, le CR de février est validé.

AG 2021 Confirmation des votes et Bureau

Les résolutions soumises aux votes lors de l'AG de La Source AEN du 11 février 2021 ont toutes été approuvées à la majorité des votants

Nbre de votants : 206

Approbation du rapport moral : 204 oui 2 non

Approbation du rapport financier : 205 oui 1 non

Nomination des administrateurs :

Michèle Hervieu / Afas :	198 oui	8 non
Firouzeh Jallaud / Afas :	205 oui	1 non
Ingrid Leclercq / Afas :	202 oui	4 non
Jean Louis Renard / Afas :	200 oui	6 non
Charly Rossi / Afas :	197 oui	9 non
Antoine Pénicaud / APE :	196 oui	10 non
Emilie Fischer / Enseignante :	203 oui	3 non
Marion Stosser / Enseignante :	204 oui	2 non

Cooptation d'un administrateur :

Christian Pillon / Salarié : 185 oui 21 non

Le Bureau est reconduit par le CA (8 administrateurs)

Directions / 2: Tatiana CONSIGLIO, Yves HERBEL

AFAS / 1: Charly ROSSI / Président

APE / 1: Stéphane LEFEBVRE (Président)

Enseignant / 1: *Par roulement l'un des trois administrateurs :*

Emilie FISCHER, Irène PLAZIAS de FREITAS, Marion STOSSER

Salarié / 1 : Christian PILLON

Trésorière du CA / 1: Ingrid LECLERCQ

Présidente du CA / 1: Michèle HERVIEU

Prochain CA : Jeudi 27 mai 2021 à 20h Bureau le jeudi 20 mai 2021 à 18h

Pour le Conseil d'Administration de La Source AEN, Michèle Hervieu Présidente